Récapitulatif des Bulletins officiels :

Semaine 41

5 au 9 octobre 2026

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.
L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 45,00€ et de droit d'appel de 25€ qui seront débités du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Lundi 05 octobre 2026

Présents : MM.– Mr. SAHBI - Mr BENOIT – Mr. BERTHELOT –Mr. MAKHECHOUCHE – Mr. RANC –Mr. BERANGER - M CLAMECY –Mr IFAOUI - Mr. GUIGUE –– M LLORENS – Mme DOSSARD - Mr. ALLIO –

Visio : Mme GARCIA – Mr. ARNAUD –

Assiste :

Excusés : Mr BERANGIER – Mr DIAN –

- Le Comité Directeur valide les nominations de Mrs TELLENE Claude et SAHBI Djamal à la commission Statuts de l'Arbitrage suite aux démissions de M EZKIYOUH Mohamed et de M Allan VAN MEEL.

Christophe BENOIT

Président Général

Alain BERTHELOT

Secrétaire

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du lundi 5 octobre 2026

Présents : Mme GUEGAN ; Mr. CHAUMARD

Visio : M. GILLES (Président),

SECTEUR CHAMPIONNAT

D1 :

- Match n°56556214 : US. PLANAISE – RCB. BOLLENE du 11/10 est avancé au 10/10 à 19h30.
- Match n°56556216 : SCJ – BOULBON du 11/10 se jouera à 15h.
- Match n°56556212 : AUTRE PROVENCE – ST. REMY DE PROVENCE du 11/10 est reporté à une date ultérieur (St. Rémy de Provence en Coupe de France).

D2 :

- Match n°56556902 : ST. JEAN DU GRES – VENTOUX SUD non joué le 4/10 se jouera le 18/10 à 15h.

D3 :

- Match n°56557300 : ST. JEAN DU GRES – LE THOR non le 4/10 se jouera le 18/10 à 12h45.
- Match n°56557032 : MONDRAGON – CAMARET non joué le 4/10 se jouera le 18/10 à 15h.
- Match n°56557302 : LE THOR – ST REMY DE PROVENCE du 11/10 est avancé au 7/10 à 20h.
- Réponse au mail de l'ES. AUBIGNANAISE, manque l'accord de Travaillan.

D4 :

- Match n°79160325 : MONDRAGON – AS. VALAYANS non joué le 4/10 se jouera le 18/10 à 12h45.
- Match n°56558203 : US. AVIGNON – LE THOR non joué le 4/10 se jouera le 18/10 à 15h.

SECTEUR COUPE

Coupe Roumagoux :

- Match MJCV – LMDV ou FC. TARASCON se jouera le 18/10 à 15h.

Coupe Grand Vaucluse :

- Le match LMDV ou FC. TARASCON – PERTUIS se jouera le 18/10 à 15h si le club de Pertuis n'est pas dans le cadrage de la Coupe de la Ligue.

Ci-joint tirage Coupe Grand Vaucluse - Cadrage : **18/10 à 15h**

US. BARTHELASSIENNE	SP.C. MONTFAVET
BOULBON	AC.S. MORIERES
NYONS	O. MONTELAIS
MAILLANE	SCJ
LMDV ou FC. TARASCON **OU** ROGNONAS	ROGNONAS PERTUIS
ANGLES EMAF.	GRAVESON
VILLENEUVE FC.	GADAGNE
A.G.ROUSSILLON	AUTRE PROVENCE
CAMARET	RC. PROVENCE
CALAVON	BARBENTANE **OU** SC. LUBERON
US. TOURAINE	VEDENE LE PONTET

Exempt : COM. SARRIANS ; FC. AVIGNON ; VAL DURANCE

COMMISSION DES JEUNES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 6 octobre 2026

Présents :
En Visio :
Mme. Nicolas Aline (Présidente) ; Mr. Bochet Michel ; Mr. Abeille Georges ; Mr. Poli Jean-Marie ; Mr. Dany Stéphane

Excusés :

SECTEUR CHAMPIONNAT

U15 - Brassage :

- Match n°79153255 : ST. JEAN DU GRES FONTV. – E. SORGUAISE se jouera le 25/10/2026.

U19 :

- Match en retard n°79474689 : COMETE SARRIANS - VENTOUX SUD se jouera le 24/10/2026

- Match en retard n°79474693 : VENTOUX SUD - St DIDIER PERNES se jouera le 7/11/2026.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

2026-2027

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 06 octobre 2026

Présents: M.ZANDOMENEGHI, M.BES, M. D'ASCANIO, Mme BOUCHERON , Mme DOSSARD (présidente) M.PEGAS
En Visio : Mme. NOVELLI, M. VIDAL
Excusés :

Assiste : ALICIA CHIAVARINO

Réunion de rentrée du Football féminin :

Vous trouverez le power point de la réunion sur le site du district : « infos pratiques ».

CORRESPONDANCE

📌 Rappel important
Faire valider vos licences.

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT SENIORS F A 11 INTERDISTRICT

Calendrier à retrouver sur le site du District de la **Provence** et également sur « infos pratiques » (en PDF) sur le site du District **Vaucluse**.

CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

CHAMPIONNAT U18F A 11

CHAMPIONNAT U18F A 8

Phase 1 : Aller / Retour
Phase 2 : Aller / Retour

CHAMPIONNAT U15 F A 11

CHAMPIONNAT U15 F A 8

CHAMPIONNAT U13F A 8

SCJ s'est retiré, Entente St Jean Grès Fontvieille se rajoute

FOOT ANIMATION U6F A U11F

N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS EQUIPES FOOT ANIMATION SUR LE SITE FAL.

SECTEUR COUPES

Vous trouverez les tirages ci-dessous :

U15 F à 8

ACA 2 s'engage en Coupe à 8

8ème de Finale : 21/11/2026

FC. CARPENTRAS	AS. PIOLENC
SDE. PERNES	SCJ
AS. RASTEAU	MAILLANE
FCME	ACA 2

U15 F à 11

¼ de Finale : 12/12/2026

US. CADEROUSSE	FC. CARPENTRAS
EAF	ST. JEAN GRES FONTV.
CALAVON	FC. CHEVAL BLANC
US. TOURAINE	ACA

U18 F à 11

8ème de Finale : 21/11/2026

US TOURAINE	ST. REMY DE PROVENCE
US. CADEROUSSE	FC. CHEVAL BLANC
ST. JEAN GRES FONTV.	VENTOUX SUD
MAILLANE	ACA

Coupe Amitié

Cadrage : 18/10/2026

US. TOURAINE	ST. ANDIOL
CALAVON	GRAVESON
US. CADEROUSSE	DENTELLES
AS. BEDARRIDES	AC. FOOT VENTOUX
O. BARBENTANE	PHENIX CAVAILLON
ANGLES EMAF	AS. RASTEAU
AC. VEDENE	ST. JEAN GRES FONTV.
EAF	VILLENEUVE FC.
VENTOUX SUD	CABANNES
TRAVAILLAN	O. NOVAIS
E. SORGUES	AS. VALAYANS

Exempts : FC. VILLELAURE ; US. THOROISE ; FC. AUREILLE ; FCME ; O. BONNIEUX

Coupe Chabas

Vedène le Pontet s'engage en Coupe Chabas à 11

Cadrage : 29/11/2026

AS. BEDARRIDES	VENTOUX SUD
E. SORGUAISE	FCF. MONTEUX
CALAVON	AS. VEDENE LE PONTET

Exempts : US. CADEROUSSE ; EAF ; SDE. PERNES ; US. THOROISE ; FC. CHEVAL BLANC

COMMISSION DES STATUTS & REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

CSR N°04

Réunion du Jeudi 08 octobre 2026

Présents : GONDRAN Lina - GUEGAN Martine - ILAFKIHEN Tarik (visio)

Excusés : - CRESPIN Raymond - DEPACE Thomas - M ROCHER Lionel

Nouveaux dossiers

N° 51 Visan –Autre Provence Coupe Grand Vaucluse du 27/09/2026
N° 63 Luberon SC –Barbentane Coupe Grand Vaucluse du 27/09/2026

Dossiers en attente

N°11 EMAF LES ANGLES – GRAVESON D3 du 20/09/2026
N° 31 St Jean du grès- Velleron U12 Av du 19/09/2026
N° 32 Cavaillon –Avignon CFC U12 Av du 19/09/2026
N° 33 Avignon FC – Mistral Académie F u 12 Av du 19/09/2026
N° 34 Barbentane O – Les Angles F U13 Av du 19/09/2026
N° 35 Mistral Académie – St jean du grès U13 av du 19/09/2026
N° 50 Caderousse – Orange Gres U13 Av du 26/09/2026
N° 52 Avignon US – Le Thor US U13 Av du 26/09/2026
N° 53 Monteux –Nyons U17 D2 du 27/09/2026
N° 54 St Didier Pernes - Luberon U15 BRASS du 27/09/2026
N° 55 Luberon –Avignon CFC U12 Av du 26/09/2026
N° 56 Dentelles - Touraine Senior F du 27/09/2026
N° 62 St Jean du grès- Camaret D2 du 06/09/2026
N° 64 St Didier Pernes- Montfavet U19 Brass du 26/09/2026
N° 65 Cabannes –Rognonas U17 D2 du 27/09/2026

RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente **une pièce d'identité** de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit **obligatoirement** présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre –indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non-présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées. (ART 142-7)

IMPORTANT – FORMALITES D'AVANT MATCH

INFORMATION FMI

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre.
Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'arbitre.
-En cas de recours à une feuille de match papier, les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.
A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'arbitre se saisi de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition.

Rappel : Les clubs doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amende.

Dossier n°51 :

Match n° : 79570864

JS VISAN – US AUTRE PROVENCE COUPE GV DU 27/09/2026

Vu le courrier électronique du club de JS VISAN en date du 26/09/2026 qui précise : « L'équipe

de JS VISAN ne sera pas présente à la rencontre du 27/09/2026 et ce par manque d'effectif »
Par ces motifs, la CSR jugeant en premier ressort dit match perdu par forfait a JS VISAN (voir article 15 alinéa 4 RG FFF).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Dossier n°63 :

Match n° : 79570859

SC LUBERON – O. BARBENTANE COUPE GV DU 27/09/2026

Vu la réclamation d'après match envoyé par SC LUBERON par courrier électronique en date du 28/09/2026.
Cette réclamation porte sur la qualification et la participation au match de coupe grand Vaucluse de l'ensemble des joueurs du club de Barbentane au motif : « ces joueurs inscrits sur la feuille de match sont titulaires d'une licence frappée du cachet mutation et sont susceptibles de dépasser le nombre de mutés autorisés.

Attendu qu'après vérification de fichier licence de la Ligue Méditerranée il s'avère que les joueurs :

- LAMBERT NACIM
- BOSCOLO LENNY
- BENMACHOU WALID
- HAIDARA MOUSSA KADER
- SENE ALIOUNE
- BENHADDAR NAJIM
- MODAWAR MOHAMAD

Sont titulaires d'une licence frappée du cachet mutation.

Attendu que le club de O. BARBENTANE bénéficie d'un muté supplémentaire attribué a l'équipe senior R3, Comité de Direction de la Ligue Méditerranée Procès-Verbal n°1 du 21/08/2026 (Article 45 du statut de l'arbitrage).

Par ces motifs, la CSR jugeant en premier ressort dit la réclamation non fondée sur le fond et confirme le score acquis sur le terrain SC LUBERON – O. BARBENTANE 1 à 3 ;

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Raymond CRESPIN, **Lionel ROCHER,**

Président de séance **Secrétaire**

COMMISSION
FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du VENDREDI 9 Octobre 2026

Présents : M.SASSI (Président de la Commission) ; M. ZANDOMENEGHI. M THIABAUD.

Excusés: M. EL HAMMOUNI, M. BOUCHENTOUF, M GOUSSET . M LAURENT

VISIO: Mme. GARCIA,

Assiste : Mounir BENSALAH

DOCUMENTS – INFOS PRATIQUES – FOOT ANIMATION

TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LES CATEGORIES DE U6 A U11 DOIVENT SE FAIRE A TRAVERS LE F.A.L. LES MAILS NE SERONT PLUS PRIS EN COMPTE. LES U12/U13 PHASE BRASSAGE EGALEMENT A FAIRE SUR LE FAL.

DANS LA CATEGORIE U12/U13, LORS D'UN ARRETE MUNICIPAL, LES RENCONTRES SONT SYSTEMATIQUEMENT REPORTEES SUR LA JOURNEE DE RATTRAPAGE QUI SUIT.

Comme prévu dans le planning Foot Animation saison 2026/2027

Nous souhaitons vous rappeler la PROCEDURE à respecter à la suite de la réception d'un arrêté municipal entrainant l'indisponibilité de vos installations sportives.
Dans cette situation, il appartient au club organisateur de prendre contact avec l'ensemble des clubs concernés afin de rechercher une solution permettant le maintien des rencontres, notamment par l'inversion des plateaux avec les clubs recevant, lorsque cela est possible.

L'annulation totale des plateaux doit rester une solution de dernier recours.
Nous vous remercions donc de bien vouloir respecter cette procédure et de faire preuve d'anticipation et de concertation avec les autres clubs.
Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration pour le respect de ces dispositions.

Pour les catégories U10U11U12U13 les matchs sont prévus à 13h30 le Samedi, il est possible de modifier les horaires si accord et seulement si accord des clubs concernés, si ce n'est pas le cas le match restera programmé le Samedi à 13h30.

Nous vous informons qu'il est possible de procéder à de nouvelles inscriptions dans les catégories du foot animation, de U6 à U13, ainsi que d'effectuer des modifications concernant vos engagements dans le cadre générationnel.
A ce titre, les clubs qui le souhaitent peuvent :

- **Inscrire de nouvelles équipes**
- **Retirer des équipes déjà engagées**
- **Modifier leurs engagements en fonction de leurs effectifs et de leurs besoins.**

CATEGORIE U12/U13

Dans le règlement aucune modification de date et d'horaire à J-7 ne sera acceptée par la commission Foot Animation.
Changement de temps de jeu, cette catégorie passe de 60 minutes à 70 minutes, donc deux périodes de 35 minutes.

Feuille de LICENCES non parvenue en J3
U13 ACC POULE B FC AVIGNON
U13 ACC POULE C AUBIGNAN ES
U13 AVE POULE A FC AVIGNON
U12 AVE POULE F LORIOL JS

Feuille de match non conforme en J3
U13 AVE POULE B NYONS FC
U13 AVE POULE D US AUTRE PROVENCE
U13 AVE POULE G US AVIGNON
U12 AVE POULE B ARC CAVAILLON
U12 AVE POULE C FC AVIGNON

CATEGORIE U10/U11

Changement de temps de jeu, cette catégorie passe de 50 minutes à 60 minutes, donc deux mi-temps de 30 minutes si un match ou 2 matchs de 30 minutes si triangulaire.
Horaire 13h30 le Samedi.

Dans le cadre de l'organisation des plateaux Football à 8, nous vous rappelons plusieurs éléments importants concernant le bon déroulement des manifestations, tant dans le domaine administratif que sportif.

Journée 2 des brassages
Manque feuille de match
U11 POULE 1 FC AVIGNON
U11 POULE 2 FC AVIGNON
U10U11 POULE 9 CHEMINOT AVIGNON FC
U10 POULE 19 ARC CAVAILLON
U10 POULE 22 BOULBON ET S

Manque feuille de licences J2
U10U11 POULE EMAF LES ANGLES
U10U11 POULE 12 US PLANAISE 4
U10U11 POULE 15 US THOROISE 2
U10 POULE 18 MONTEUX O

Feuille de match non conforme J2
U10U11 POULE 8 FC ENTRAIGUES ALTHEN
U10U11 POULE 10 VIOLES FCJ
U10 POULE 17 ST REMY DE PROVENCE FC

Equipe forfait
U11 POULE 5 O BARBENTANE
U10U11 POULE 8 LAPALUD US (RECEVANT SANS PREVENIR)
U10U11 POULE 10 PIOLENC AS 2
U10 POULE 16 FC BALMEEN

ORGANISATION ADMINISTRATIVE :

Les clubs recevant sont responsables de l'organisation administrative de leur plateau.

A ce titre, aucun plateau ne doit débuter sans que les feuilles de match et la feuille de plateau ne soient intégralement remplies.
Nous vous demandons également de procéder à l'appel des joueurs avant le début des rencontres afin de vérifier la présence et l'identité des

participants.

ORGANISATION SPORTIVE :

Le club organisateur devra mettre à disposition un arbitre pour le déroulement des rencontres si ce dernier est mineur, il devra être accompagné d'un adulte référent.

Esprit des plateaux :

Nous vous rappelons que les plateaux Football à 8 doivent se dérouler dans un excellent état d'esprit, en privilégiant avant tout :

LE PLAISIR DE JOUER/LE RESPECT DES ADVERSAIRES, ARBITRES et EDUCATEUR/ LE FAIR-PLAY/L'APPRENTISSAGE ET LE D2VELOPPEMENTDES JEUNES JOUEURS.

Nous comptons sur l'implication de chacun afin de garantir le bon déroulement de ces rassemblements et d'offrir aux enfants un environnement sportif de qualité.

CATEGORIE U8/U9

Temps de jeu par plateau = 60 minutes.
Pour les inscriptions sur FAL vous aviez la possibilité de la faire jusqu'à LUNDI 21/09/26 MINUIT après cette date plus de possibilité d'intégrer les poules de cette phase il faudra attendre la phase 2.

Pour la journée d'accueil le club de GRAVESON ENT avait fait un mail d'excuse.

Toutes les poules ainsi que les 4 premières journées de la phase une sont dans le FAL.

MANQUE FEUILLES DE PLATEAU DU 03 OCTOBRE 2026

POULE 10 VIOLES FCJ
POULE 14 FC AVIGNON
POULE 16 BOULBON ES
POULE 24 ARC CAVAILLON
POULE 25 SC LUBERON
POULE 26 BARBENTANE O

FORFAITS PLATEAU DU 03 OCTOBRE 2026

POULE 2 SARRIANS CS
POULE 5 VIGNERES FC 2 / US THOROISE 2
POULE 9 NYONS FC 2
POULE 11 LORIOL JS 1 et 2

POULE 12 O SALTESIEN
POULE 18 JS APT 3
POULE 19 MJC VAUCLUSE
POULE 20 FC ENTRAIGUES ALTHEN
POULE 21 SC JONQUIERES COURTHEZON 3 et 4 / ST DIDIER PERNES
POULE 22 AC AVIGNON 2 et 3 / FC AVIGNON 2
POULE 23 AC AVIGNON 5/ST DIDIER PERNES 3

MANQUE FEUILLES DE LICENCES PLATEAU DU 03 OCTOBRE 2026
POULE 5 LES VIGNERES FC
POULE 6 AC AVIGNON
POULE 19 FC DENTELLES
POULE 23 AC AVIGNON 4

CATEGORIE U6/U7

Temps de jeu par plateau = 50 minutes.
Absences non excuses pour la journée d'accueil.
SARRIANS CS / SERIGNAN US / LAPALUD US/LORIOL JS/BOULBON ES/MISTRAL ACADEMIE /VAL DURANCE FA/ ENT ST JEAN DU GRES

Toutes les poules ainsi que les 4 premières journées de la phase une sont dans le FAL.

Planning Foot Animation saison 2026/2027 :

PLANNING FOOT ANIMATION					2026 / 2027	
Date		U6 - U7 *FOOT à 4*	U8 - U9 *FOOT à 5*	U10 - U11	U12 - U13	
AOUT	29/8				REUNION EDUCATEURS	
SEPTEMBRE	5/9					
	12/9			RENTREE DU FOOT		
	19/9		RENTREE DU FOOT		BRASSAGE J1	
	26/9	RENTREE DU FOOT		BRASSAGE J1	BRASSAGE J2	
OCTOBRE	3/10		PHASE 1 PLATEAU 1 CHEZ A	BRASSAGE J2	BRASSAGE J3	
	10/10	PHASE 1 PLATEAU 1 CHEZ A		BRASSAGE J3	BRASSAGE J4	
	17/10		PLATEAU 2 CHEZ B THEME HALLOWEEN	RATTRAPAGE / RENTREE FUTSAL	BRASSAGE RATTRAPAGE	
	24/10	VACANCES DE LA TOUSSAINT				
	31/10					
NOVEMBRE	7/11	PLATEAU 2 CHEZ B		PHASE 1 J1	ACCESSION PHASE 1 J1	AVENIR PHASE 1 J1
	14/11		PLATEAU 3 CHEZ C	PHASE 1 J2	ACCESSION PHASE 1 J2	AVENIR PHASE 1 J2
	21/11	PLATEAU 3 CHEZ C		PHASE 1 J3	ACCESSION PHASE 1 J3	AVENIR PHASE 1 J3
	28/11		PLATEAU 4 CHEZ D	PHASE 1 J4	ACCESSION PHASE 1 J4	AVENIR PHASE 1 J4
DECEMBRE	5/12	PLATEAU 4 CHEZ D		PHASE 1 J5	1ER TOUR FESTIVAL FOOT	
	12/12	PLATEAU FUTSAL DE NOEL		PHASE 1 RATTRAPAGE	ACCESSION PHASE 1 J5	AVENIR PHASE 1 J5
	19/12				JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	26/12	VACANCES DE NOEL				
JANVIER	2/1					
	9/1		PHASE 2 PLATEAU 5 CHEZ A	PHASE 1 J6	ACCESSION PHASE 2 J1	AVENIR PHASE 2 J1
	16/1	PHASE 2 PLATEAU 5 CHEZ A		PHASE 1 J7	ACCESSION PHASE 2 J2	AVENIR PHASE 2 J2
	23/1		PLATEAU 6 CHEZ B	PHASE 1 RATTRAPAGE	ACCESSION PHASE 2 J3	AVENIR PHASE 2 J3
	30/1	PLATEAU 6 CHEZ B		Journée FUTSAL U10 U11	2ème T. FESTIVALFOOT / CHALLENGE DEP.	
FEVRIER	6/2		PLATEAU 7 CHEZ C	PHASE 2 J1	ACCESSION PHASE 2 J4	AVENIR PHASE 2 J4
	13/2	PLATEAU 7 CHEZ C		PHASE 2 J2	ACCESSION PHASE 2 J5	AVENIR PHASE 2 J5
	20/2		PLATEAU 8 CHEZ D	PHASE 2 RATTRAPAGE	JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	27/2					
MARS	6/3					
	13/3	PLATEAU 8 CHEZ D THEME CARNAVAL		PHASE 2 J3	ACCESSION PHASE 2 J6	AVENIR PHASE 3 J1
	20/3		PLATEAU 9 CHEZ E	PHASE 2 J4	FINALE FESTIVAL FOOT	
	27/03 Pâques					
AVRIL	3/4	PLATEAU 9 CHEZ E THEME PAQUES		PHASE 2 J5	FINALE CHALLENGE DEPARTEMENTAL	
	10/4		PLATEAU 10 CHEZ F	PHASE 2 J6	ACCESSION PHASE 2 J7	AVENIR PHASE 3 J2
	17/4	PHASE 2 PLATEAU D'EXPERIMENTATION		PHASE 2 J7	ACCESSION PHASE 2 J8	AVENIR PHASE 3 J3
	24/4					
MAI	1/5				FINALE REGIONALE FESTIVAL FOOT	
	8/5					
	15/05 Pentecôte				JOURNEE DE RATTRAPAGE	
	22/5		PLATEAU 12 CHEZ H		ACCESSION PHASE 2 J9	AVENIR PHASE 3 J4
	29/5	PLATEAU 11 CHEZ G	JOURNEE DEPARTEMENTALE U8 U9		ACCESSION PHASE 2 J10	AVENIR PHASE 3 J5
JUIN	5/6	JNO U6 U7				
JOURS FERIES		25 MARS 2027 : Pâques 6 MAI 2027 : Ascension	17 MAI 2027 : Pentecôte 1er Mai / 8 Mai 2027		Vacances d'Hiver et de Pâques	